CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E119352** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE 17/11/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2002

Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 2002B00011

Siret : 440 416 170 00031

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 4308416/G 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 426873940009

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 426873940009

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/10/2026

Raison sociale : ENTREPRISE AGUILAR

11 RUE LT ALBERT SCHMITT
ZA PRE SAINT GERMAIN
71250 CLUNY

Téléphone : 03 85 59 17 32 **Fax :**

Portable : 06 81 88 96 29

Responsabilité légale :
AGUILAR ANTONIO GÉRANT

Site Internet : http://www.plombier-chauffagiste-aguilar.fr

E-mail : entreprise.aguilar@orange.fr

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 588 350 **Tranche de classification :** CA3

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel	5	20/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2		17/10/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 11:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E119352** **VALABLE JUSQU'AU** **09/12/2027**

ÉDITÉ LE **17/11/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 03/01/2002
Forme juridique : SARL

Capital : 100 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MACON 2002B00011

Siret : **440 416 170 00031**
Code NACE : 4322A
Numéro caisse de congés payés : 4308416/G 02

Assurance Responsabilité Travaux :
GROUPAMA 426873940009

Assurance Responsabilité Civile :
GROUPAMA 426873940009

Situation fiscale et sociale : A jour au 15/10/2026

Raison sociale : **ENTREPRISE AGUILAR**

11 RUE LT ALBERT SCHMITT
ZA PRE SAINT GERMAIN
71250 CLUNY

Téléphone : 03 85 59 17 32 **Fax :**
Portable : 06 81 88 96 29

Site Internet : http://www.plombier-chauffagiste-aguilar.fr
E-mail : entreprise.aguilar@orange.fr

Responsabilité légale :
AGUILAR ANTONIO GÉRANT

Effectif moyen : 7 **Tranche de classification :** EFF2A

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5211	Remplacement de chaudière gaz/fuel en logement individuel Mention RGE	20/11/2023
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	17/10/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	25/02/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	25/02/2021

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

17/11/2026 11:27

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.